

Rapport d'activité
2008

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Le mot du Directeur | 5 |
| Les membres du Conseil d'Administration | 7 |
| Les travaux du Conseil d'Administration | 8 |
| Indicateurs d'activité de la CMR au cours de l'année 2008 | 10 |
| I. LES ACTIVITES DU METIER | 12 |
| 1. L'affiliation | 12 |
| 2. Le contrôle des cotisations | 12 |
| 3. La validation et le transfert | 12 |
| 4. Le remboursement des retenues | 13 |
| 5. La commission de réforme | 13 |
| 6. La liquidation des pensions | 13 |
| 7. La population des pensionnés | 20 |
| 8. Le rapport démographique | 21 |
| II. RESULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS | 23 |
| 1. Les ressources | 23 |
| 2. Les charges globales | 25 |
| 3. L'équilibre financier | 27 |
| III. BILAN DU PLAN D'ACTION 2008 | 29 |
| 2. L'axe financier | 29 |
| 3. L'axe processus et organisation | 35 |
| 4. L'axe développement des ressources internes | 38 |
| 5. L'axe client | 39 |
| 6. L'axe ouverture sur l'environnement | 41 |

Le mot du Directeur



L'année 2008 marque la dernière année du plan d'action stratégique quinquennal entamé en 2004. Ce plan, articulé autour cinq principaux axes a permis de renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la CMR en la dotant de moyens et outils visant à consolider la pérennité des régimes de retraite et à améliorer la qualité des services.

S'agissant du premier objectif, l'accroissement continu du portefeuille procure à la CMR des revenus de plus en plus importants. Les revenus financiers réalisés en 2008 ont atteint 2,7 Milliards de Dirhams, et ce malgré la constante diminution de l'excédent technique et la forte baisse du marché boursier d'une part et des taux d'intérêt d'autre part.

Cependant, le bilan actuariel 2008 qui tient compte des engagements futurs de la Caisse, montre encore une fois l'urgence de réformer les régimes de retraite gérés par la Caisse pour assurer leur viabilité à long terme. Dans ce cadre, la CMR ne ménage aucun effort en participant activement à la réflexion et à l'étude sur la réforme globale du système national de retraite. Dotée des capacités techniques nécessaires à la réalisation d'un diagnostic objectif, la Caisse collabore étroitement avec le cabinet d'étude international chargé de l'étude sur la réforme du système de retraite national.

Par ailleurs, d'autres études actuarielles ont été menées pour éclairer les décideurs sur les impacts financiers de projets de revalorisation des pensions, telles les augmentations de la pension minimale et de l'effet de la baisse de l'impôt sur le revenu.

S'agissant de l'objectif d'amélioration de la qualité des services et conformément aux engagements pris dans le cadre du contrat plan conclu avec l'Etat, la CMR a pu servir la quasi-totalité des nouveaux pensionnés le mois suivant leur mise à la retraite. La mise en place d'outils efficaces d'échange de données avec le Centre National de Traitement (ex PPR) et le dévouement du personnel de la CMR expliquent ces résultats.

Concernant le volet métier, une panoplie de projets vient sans cesse améliorer nos process, comme l'élaboration de mécanismes de mises à jour des bases de données par échange de données informatisé avec les ordonnateurs.

Poursuivant le développement de sa politique de proximité et dans le cadre de sa mission de service public, la CMR a procédé en 2008 à l'ouverture d'une représentation régionale à Casablanca. Les délégations régionales de la CMR épargnent à nos allocataires âgés des déplacements coûteux et pénibles.

D'un autre côté, les actions menées dans le cadre du plan quinquennal ont permis le développement du système d'information qui impacte favorablement la qualité de service tout en optimisant la production et en réduisant les frais de gestion. Ainsi, pour préparer l'avenir, 2008 a vu la poursuite de l'étude du schéma directeur du système d'information devant définir le futur système d'information de la CMR pour les années à venir.

Les choix stratégiques de développer le pilotage des régimes ainsi que de s'appuyer sur les technologies de l'information et de la communication pour mieux servir nos allocataires ont été récompensés par l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS) en juin 2008, et ce dans le cadre du concours des «Bonnes pratiques pour l'Afrique». Ainsi, l'AISS a décerné un certificat de mérite à la Caisse Marocaine des Retraites pour récompenser les trois bonnes pratiques suivantes, dont les deux premières ont reçu des mentions spéciales du jury :

- *« Mise en place d'un tableau de bord actuariel pour piloter les régimes de retraite » ;*
- *« Mise en place d'une carte monétique de retrait au profit des pensionnés » ;*
- *« Mise en place d'un nouveau service Online relatif à la prise en charge personnalisée des requêtes des adhérents ».*

Cette reconnaissance témoignée par la prestigieuse AISS, réconforte la CMR dans ses choix stratégiques et encourage les femmes et les hommes au service des bénéficiaires des prestations de cette institution sociale à consentir davantage d'efforts pour aller encore de l'avant.

Les membres du Conseil d'Administration au titre du quatrième mandat



Membres de droit

- Monsieur le Premier Ministre,
- Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
- Monsieur le Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics,
- Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- Monsieur le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Administration de la Défense Nationale.

Membres permanents

- Monsieur Mohammed AHAJJAM, Représentant des Présidents des collectivités locales.
- Monsieur Hassan EL MARDI, Représentant des affiliés au régime des pensions civiles.
- Monsieur Mohammed AIT BRAIM, Représentant des affiliés au régime des pensions civiles.
- Monsieur Mohamed MAKRANOU, Représentant des affiliés au régime des pensions civiles,
- Monsieur le Colonel Youssef MOUJAHID, Représentant des affiliés au régime des pensions militaires.
- Monsieur Allal MINOUT, Inspecteur Principal des Forces Auxiliaires, Représentant des affiliés au régime des pensions militaires.
- Monsieur Ahmed EL MBARKI, Représentant des retraités.
- Monsieur Driss HARRAG, Représentant des retraités.

Membres suppléants

- Monsieur Mohammed ABDELHAK, Vice-Représentant des Présidents des collectivités locales.
- Monsieur Mohamed AMOUINE, Vice-Représentant des affiliés au régime des pensions civiles.
- Monsieur Abderazak AIT BENASSER, Vice-Représentant des affiliés au régime des pensions civiles.
- Monsieur Hassan BENTALEB, Vice-Représentant des affiliés au régime des pensions civiles.
- Monsieur le Lieutenant-Colonel Hassan OUTIRIGHET, Vice-Représentant des affiliés au régime des pensions militaires.
- Monsieur Rafik ESSAHRAOUI, Inspecteur de Deuxième Grade des Forces Auxiliaires, Vice-Représentant des affiliés au régime des pensions militaires.
- Monsieur Houssine TALEB, Vice-Représentant des retraités.
- Monsieur Abdellah OLLLOUXE, Vice-Représentant des retraités.

Les travaux du Conseil d'Administration

Le service de suivi des travaux du conseil d'administration de la Caisse Marocaine des Retraites est chargé de la préparation matérielle et administrative des réunions qui se tiennent par le Conseil d'Administration (CA) et le Comité permanent issu de ce conseil (CPICA).

Au cours de l'exercice 2008, ces deux instances de gouvernance ont exercé les attributions qui leur sont dévolues en vertu de la loi n° 43-95 portant réorganisation de la Caisse Marocaine des Retraites et du décret n° 2-95-749 pris pour son application. Elles ont ainsi tenu leurs réunions dans les délais règlementaires prévus et statué sur un nombre important de dossiers qui revêtent un caractère stratégique dans le processus de modernisation de l'établissement.

Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu deux sessions ordinaires respectivement les 28 mai 2008 (6ème session au titre du 3ème mandat) et 28 novembre 2008 (1ère session au titre du 4ème mandat).

Lors de ces deux sessions, le Conseil d'Administration a examiné les principaux points suivants :

- Rapport du Comité permanent issu du conseil d'administration ;
- Etats de synthèse au titre de 2007 ;
- Bilan actuariel des régimes gérés par la CMR ;
- Situation du portefeuille de la CMR.
- Cession de l'annexe du nouveau siège de la CMR ;
- Constitution du Comité permanent issu du Conseil d'administration au titre du 4ème mandat ;
- Projet de plan stratégique triennal de la CMR au titre de 2009-2011 ;
- Projet de plan d'action de la CMR au titre de l'exercice 2009 ;
- Projet de budget au titre de l'exercice 2009.

La discussion et l'examen de ces points se sont soldés par l'adoption, à l'unanimité des membres du CA, du plan stratégique 2009-2011, du plan d'action et du budget au titre de l'année 2009, ainsi que l'arrêt des comptes de la CMR au titre de l'exercice 2007.

Le comité permanent issu du conseil d'administration

Le Comité permanent issu du Conseil d'administration (CPICA) a tenu plusieurs séances de travail qui ont été consacrées au suivi de l'exécution des différentes résolutions du Conseil d'administration, et à la préparation des dossiers afférents aux points ayant été inscrits à l'ordre du jour des deux sessions ordinaires précitées.



Durant l'année 2008, le CPICA a tenu 15 réunions au cours desquelles, il a examiné, en vue de leur soumission au CA, les points suivants :

- Etude du projet de plan stratégique de la CMR 2009-2011;
- Etude du projet de plan d'action de la CMR au titre de l'année 2009 ;
- Etude du projet de budget de la CMR au titre de l'année 2009 ;
- Bilan de l'opération de la liquidation des pensions au titre de l'année 2008 ;
- Exécution du budget de l'établissement au titre de l'année 2007 et examen de l'équilibre des régimes gérés par la CMR, ainsi que la gestion du portefeuille;
- Etude du projet d'amendement de la loi n° 43.95 relatif aux modalités d'élection de certains membres du Conseil d'administration de la CMR ;
- Evaluation de l'expérience des représentations régionales de la CMR ;
- Suivi de l'exécution de la décision du Conseil portant sur la cession partielle du patrimoine immobilier de la CMR ;
- Etude des scénarii d'options de vente ou de location de l'annexe du nouveau siège de la CMR ;
- Politique de communication au sein de la CMR;
- Approbation des projets de protocoles d'accord entre la CMR et quelques institutions financières et sociales;
- Les états de synthèse comptables au titre de 2007;
- Bilan actuariel des régimes gérés par la CMR au titre de l'exercice 2007;
- Suivi des travaux du bureau d'étude « ACTUARIA » portant sur la gestion des réserves de la CMR.

Indicateurs d'activité de la CMR au cours de l'année 2008

I- DONNEES DEMOGRAPHIQUES

| | |
|---|----------------|
| 1- Affiliés | 860 584 |
| Personnel de l'Etat | 734 611 |
| Personnel des Collectivités Locales | 105 484 |
| Personnel des Etablissements Publics | 20 489 |
| 2- Pensionnés | 550 943 |
| Pensionnés des régimes cotisants | 411 256 |
| Régime des pensions de retraite civiles | 218 726 |
| Régime des pensions de retraite militaires | 151 063 |
| Régime des pensions de retraites des Forces Auxiliaires | 41 467 |
| Pensionnés des régimes non cotisants | 139 687 |
| Pensions d'invalidité civiles | 2 420 |
| Pensions d'invalidité militaires | 63 321 |
| Pensions d'invalidité des Forces Auxiliaires | 14 927 |
| Anciens résistants | 21 785 |
| Pensions exceptionnelles | 11 800 |
| Autres régimes non cotisants | 25 434 |
| 3- Rapport démographique | |
| Régime des pensions civiles | 3,12 |
| Régime des pensions militaires | 1,58 |

II- DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES En millions de dhs

| | |
|--|------------------|
| 1- Recettes globales | 18 985,16 |
| Retenues pour pension de retraite | 6 645,38 |
| Contributions de l'Etat au titre des régimes cotisants | 7 132,99 |
| Contributions de l'Etat au titre des régimes non cotisants | 1 079,42 |
| Contributions des Collectivités locales et des Etablissements publics | 686,62 |
| Validation, transfert et rachat | 605,37 |
| Revenus du portefeuille, du patrimoine et autres revenus | 2 835,38 |
| 2- Dépenses globales | 15 488,02 |
| Régimes cotisants | 13 773,47 |
| Pensions civiles | 9 360,93 |
| Pensions militaires | 4 412,54 |
| Régimes non cotisants | 1 048,40 |
| Invalidité | 535,06 |
| Anciens résistants | 258,72 |
| Nouveaux régimes gérés pour le compte de l'Etat (pensions exceptionnelles, Veuves des Martyrs) | 230,69 |
| Autres régimes non cotisants | 23,93 |
| Frais de gestion administrative | 122,09 |
| Remboursement des retenues et reversement des trop perçus | 26,84 |
| Charges des placements admis en représentation de provisions et réserves | 517,22 |

3- Equilibre financier (en millions de dhs)

| | |
|---|----------|
| Excédent des ressources globales sur les charges globales | 3 497,14 |
| Excédent du régime des pensions civiles | 2 064,68 |
| Déficit du régime des pensions militaires | 767,70 |
| Réserves constituées | 52 647 |

4- Taux de couverture

| | |
|---------------------------------|---------|
| Régimes confondus | 122,58% |
| Régime des pensions civiles | 122,06% |
| Régimes des pensions militaires | 82,60% |
| Régimes non cotisants | 103% |

5 Statistiques ATTAKMILI (en millions de dhs)

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Cotisations | 4 592 |
| Produits des placements | 660 |
| Charges techniques d'exploitation | 459 |
| Charges des placements | 35 |
| Résultats technique du régime | 4 758 |

6 Indicateurs

| | |
|---------------------|--------|
| Concessions normale | 15 073 |
| Révisions | 16 720 |
| Réversions | 7 274 |
| Total | 39 067 |

Pension moyenne principale mensuelle (en dhs)

| | |
|-----------------------------|-------|
| Régimes confondus | 3 487 |
| Régime des pensions civiles | 4 675 |
| Régimes des pensions FAR | 2 368 |
| Régimes FA | 1 773 |

I - LES ACTIVITES DU METIER

1- L'affiliation

L'opération de la mise à jour du fichier du personnel affilié à la CMR entamé depuis plusieurs années s'est poursuivie en 2008.

A fin 2008, la CMR compte 860 584 affiliés répartis par organisme employeur comme suit :

| Régimes | 2007 | | 2008 | | Var |
|---------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|--------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | (08/07) |
| Personnel de l'Etat | 733 246 | 85,68% | 734 611 | 85,36% | 0,19% |
| Personnel des CL | 102 544 | 11,98% | 105 484 | 12,26% | 2,87% |
| Personnel des EP | 20 047 | 2,34% | 20 489 | 2,38% | 2,20% |
| Total | 855 837 | 100% | 860 584 | 100% | 0,55% |

2- Le contrôle des cotisations

L'activité de suivi des cotisations salariales et patronales des collectivités locales s'est traduite, au cours de l'exercice 2008, par la prise en charge de 10 463 états annuels et complémentaires de cotisations en diminution de 18% par rapport à l'année précédente, et par le rejet de 347 états.

L'activité de prise en charge des bordereaux de versement transmis par les comptables publics a réalisé un taux de prise en charge de l'ordre de 96%. Ainsi, sur 16 168 bordereaux reçus, 13 622 bordereaux ont été exploités.

Quant aux établissements publics et les organismes de détachement, le nombre d'états pris en charge a atteint 4 552.

3. La validation et le transfert

Le nombre de demandes de validation des services antérieurs et de transfert des droits à pension du RCAR parvenues à la CMR en 2008, est réparti comme suit :

- 1 553 demandes de validation et transfert formulées par le personnel civil de l'Etat et 219 demandes de validation par le personnel des FAR et des FA.
- 607 demandes de validation formulées par les agents et les retraités des collectivités locales et des établissements publics dont 403 demandes de validation ont été liquidées et 204 demandes rejetées.
- Concernant le transfert des droits à pension du RCAR à la CMR, 655 livrets individuels (494 concernent les agents des collectivités locales et 161 le personnel des établissements publics) ont fait l'objet de liquidation en 2008.

Dans le cadre de l'apurement des arriérés de cotisations vis-à-vis du RCAR au titre du transfert, 4 804 livrets ont été pris en charge automatiquement.



4- Le Remboursement des retenues

Durant l'année 2008, 52 demandes de remboursement, formulées par les agents des collectivités locales et des établissements publics et certifiées par les services des affiliations et des cotisations ont été liquidées et mandatées, soit une diminution de 15% par rapport à l'exercice précédent.

Le remboursement a concerné 443 affiliés au régime des pensions civiles, contre 291 dossiers de remboursement pour ceux du régime des pensions militaires.

5- La Commission de réforme

Durant l'année 2008, la commission de réforme du personnel militaire a statué sur 2 068 dossiers d'invalidité.

Concernant le personnel civil, le nombre de dossiers soumis à la commission de réforme du personnel civil s'élève à 571, dont 312 dossiers rejetés pour différents motifs et 259 acceptés.

6- La Liquidation des pensions

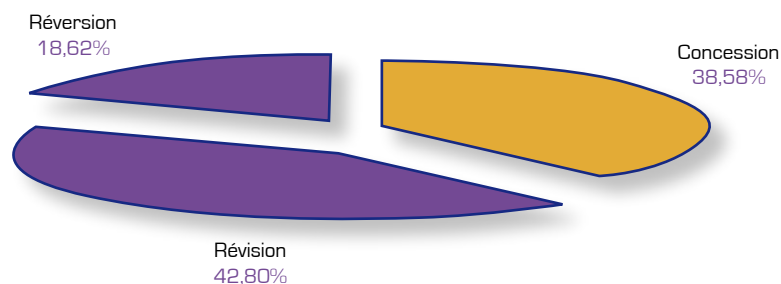
1.1. Données d'ensemble

Au niveau global, le nombre de dossiers traités au cours de l'année 2008 se chiffre à 39 067 pensions, rentes et allocations contre 67 983 en 2007, soit une régression de 42,53%.

En se référant à la répartition des dossiers traités par nature de liquidation, retracée dans le tableau ci-dessous, on constate qu'à l'exception de la concession qui a connu une augmentation de 5,51%, les autres opérations à savoir la révision et la réversion ont connu des diminutions importantes en particulier celle de l'opération de la révision qui avoisine 63%.

| Opération | 2007 | | 2008 | | Var (08/07) |
|--------------|---------------|-------------|---------------|-------------|----------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | |
| Concession | 14 286 | 21,01% | 15 073 | 38,58% | 5,51% |
| Révision | 45 007 | 66,20% | 16 720 | 42,80% | -62,85% |
| Réversion | 8 690 | 12,78% | 7 274 | 18,62% | -16,29% |
| Total | 67 983 | 100% | 39 067 | 100% | -42,53% |

Ventilation des dossiers par nature de liquidation



Au cours de cette année, l'opération de révision continue de constituer la principale activité de liquidation avec 42,8% des dossiers traités et ce, malgré la baisse de 62,85% constatée en 2008 par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due en grande partie à l'achèvement de la révision des dossiers des personnes bénéficiant de l'opération de départ volontaire.

Les concessions, qui occupent la deuxième place en terme d'activité avec 38,58% du total des dossiers traités, ont concerné 15 073 dossiers en 2008, soit une augmentation de 5,51% par rapport à l'exercice précédent.

Les dossiers de réversion au profit des ayants cause et des ascendants, qui représentent 18,62 % du total des dossiers liquidés, ont enregistré à leur tour une diminution de 16,29 % en passant de 8 690 à 7 274 en 2008.

L'analyse de l'activité par régime fait ressortir les constatations suivantes :

- Les révisions des pensions civiles ont enregistré une baisse de 73,62%, suivi des pensions militaires avec une diminution de 5,37%. En revanche celles concernant les pensions des Forces Auxiliaires et celles des régimes non cotisants ont connu respectivement des augmentations substantielles de 436,39% et de 35,28%.
- Mis à part la réversion des pensions civiles qui a enregistré une augmentation de l'ordre de 18,54%, celle des régimes des pensions militaires et des régimes non cotisants ont enregistré respectivement des diminutions de 18,08% et 45,09%.

Le tableau suivant illustre en détail la répartition des dossiers liquidés au cours des années 2007 et 2008 :



| Opérations | 2007 | 2008 | Var (08/07) |
|------------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| Concession | 14 286 | 15 073 | 5,51% |
| Régime des pensions civiles | 9 041 | 8 442 | -6,63% |
| Régime des pensions militaires | 3 883 | 4 507 | 16,07% |
| • personnel des FAR | 1 878 | 2 791 | 48,62% |
| • personnel des Forces Auxiliaires | 2 005 | 1 716 | -14,41% |
| Régimes non cotisants (*) | 1 362 | 2 124 | 55,95% |
| Révision | 45 007 | 16 720 | -62,85% |
| Régime des pensions civiles | 40 499 | 10 682 | -73,62% |
| Régime des pensions militaires | 3 822 | 5 110 | 33,70% |
| • personnel des FAR | 3 484 | 3 297 | -5,37% |
| • personnel des Forces Auxiliaires | 338 | 1 813 | 436,39% |
| Régimes non cotisants (*) | 686 | 928 | 35,28% |
| Réversion | 8 690 | 7 274 | -16,29% |
| Régime des pensions civiles | 2 724 | 3 229 | 18,54% |
| Régime des pensions militaires | 2 848 | 2 333 | -18,08% |
| • personnel des FAR | 2 073 | 1 634 | -21,18% |
| • personnel des Forces Auxiliaires | 775 | 699 | -9,81% |
| Régimes non cotisants (*) | 3 118 | 1 712 | -45,09% |
| TOTAL | 67 983 | 39 067 | -42,53% |

(*) Y compris l'invalidité et les pensions des résistants.

6.2. Les pensions de retraite

Au niveau des régimes cotisants, le nombre de dossiers de retraite liquidé se chiffre à 34 303 contre 62 817 en 2007, soit une baisse de l'ordre de 45,39%. Ce nombre est réparti comme suit :

| Régimes | Concessions | Révisions | Réversions | Total |
|---------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| Pensions civiles | 8 442 | 10 682 | 3 229 | 22 353 |
| Pensions militaires | | | | |
| FAR | 2 791 | 3 297 | 1 634 | 7 722 |
| FA | 1 716 | 1 813 | 699 | 4 228 |
| Total | 12 949 | 15 792 | 5 562 | 34 303 |

Les nouvelles concessions ont concerné 12 949 dossiers en 2008 contre 12 924 en 2007. Pour les révisions, les services de la Caisse ont traité au cours de cette année 15 792 contre 44 321 dossiers un an auparavant, soit une diminution de 64,37% alors que les réversions ont porté sur 5 562 dossiers.

La répartition des nouvelles concessions selon les motifs de radiation des cadres met en évidence la prédominance des mises à la retraite pour limite d'âge comme le montre le tableau suivant :

| Motif de radiation des cadres | 2007 | 2008 | (Structure 2008) |
|-------------------------------|---------------|---------------|------------------|
| Limite d'âge | 8 918 | 8 469 | 65,40% |
| Décès en activité | 1 103 | 1 551 | 11,98% |
| Sur demande | 1 535 | 1 296 | 10,00% |
| Réforme | 1 202 | 1 394 | 10,77% |
| Mesure disciplinaire | 166 | 240 | 1,85% |
| Total | 12 924 | 12 949 | 100% |

6.2.1. Les pensions de retraite civiles

Le nombre des nouvelles pensions au titre du régime des pensions civiles s'élève à 8 442 dont 6 050 dossiers concernant le personnel civil de l'Etat et 2 392 pensions au profit du personnel des collectivités locales et des établissements publics.

La ventilation par motifs de radiation des cadres se présente comme suit :

| Motifs de radiation des cadres | Etat | CL & EP | Total | % |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| Limite d'âge | 4 761 | 1 805 | 6 566 | 77,78% |
| Réforme | 3 | 0 | 3 | 0,04% |
| Décès en activité | 673 | 368 | 1 041 | 12,33% |
| Sur demande | 611 | 219 | 830 | 9,83% |
| Mesures disciplinaires | 2 | 0 | 2 | 0,02% |
| Total | 6 050 | 2 392 | 8 442 | 100% |

Il ressort du tableau ci-dessus que les mises à la retraite pour limite d'âge prédominent avec 77,78%.

Le nombre de pensions liquidées sur demande a atteint 830 contre 1 240 en 2007 soit une baisse de 33,06% par rapport à l'année précédente.

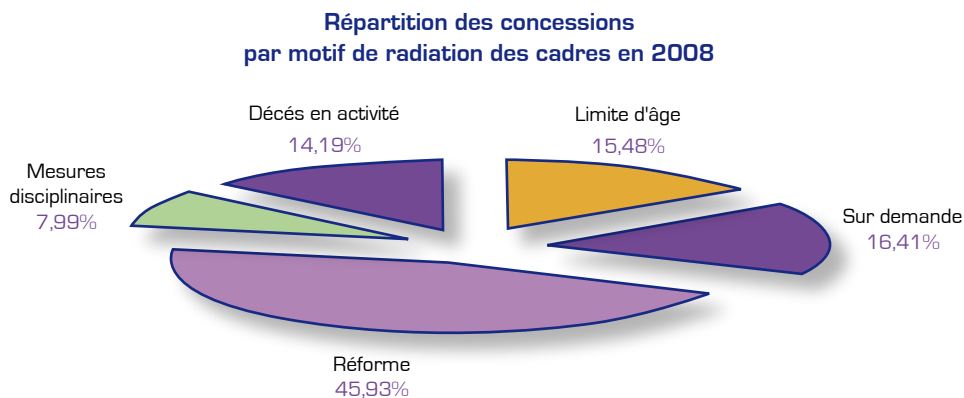
Le nombre de pensions civiles de retraite reversées aux ayants cause a atteint durant l'année 2008, 3 229 dossiers, soit une augmentation de 18,54% par rapport à l'année 2007.



6.2.2. Les pensions de retraite militaires

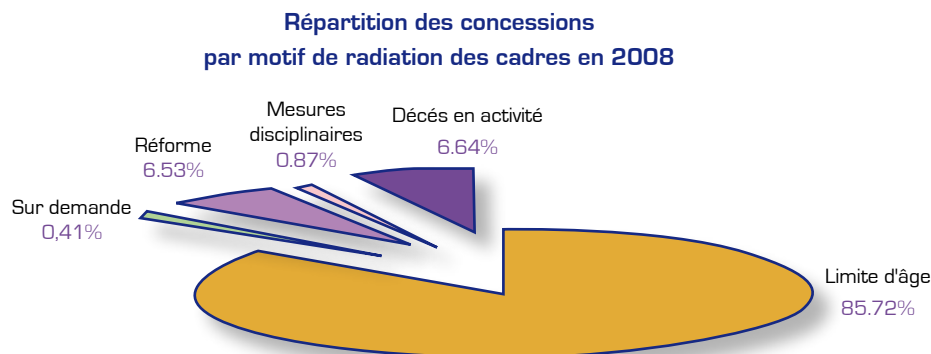
6.2.2.1) Personnel des FAR

Au cours de l'année 2008, 7 722 pensions de retraite ont été liquidées au profit du personnel des FAR, dont 2 791 nouvelles concessions, 3 297 révisions et 1 634 réversions. La structure de ces concessions selon le motif de radiation des cadres demeure identique à celle des années antérieures qui fait apparaître une forte proportion de mise à la retraite suite à la réforme, comme le montre le graphique suivant :



6.2.2.2) Personnel des Forces Auxiliaires

Au cours de l'année 2008, la Caisse a traité 1 716 nouvelles concessions de pensions de retraite, 699 reversées et 1 813 révisées, soit un total de 4 228 dossiers liquidés. La répartition des nouvelles concessions par motif de radiation des cadres se présente comme suit:

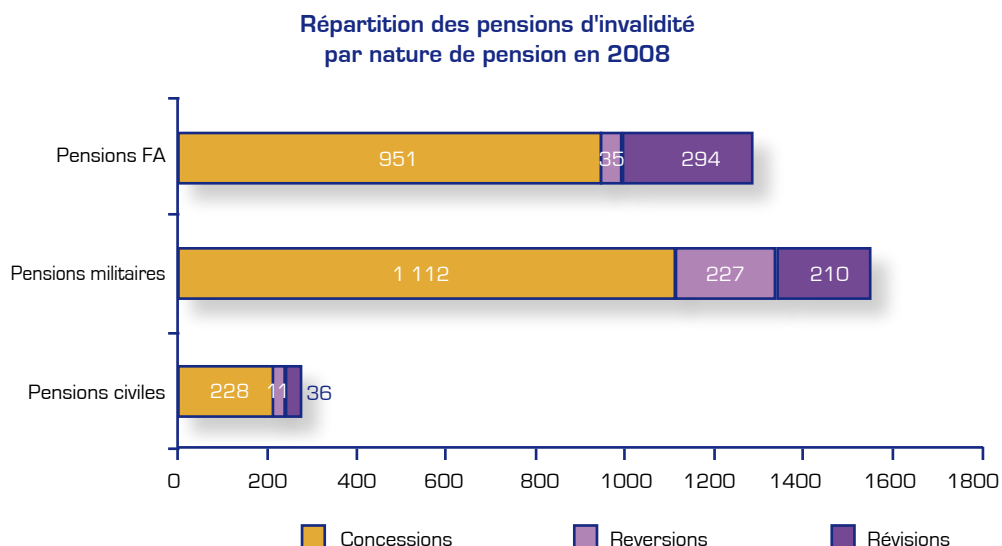


6.3. Les régimes non cotisants

6.3.1. Les pensions d'invalidité

6.3.1.1 Données d'ensemble

Le nombre total de pensions d'invalidité liquidées au cours de l'année 2008 a atteint 3 104 dossiers, soit un accroissement de 15,48% par rapport à l'année 2007. La répartition de ces pensions par nature du personnel est illustrée par le graphique suivant:



Hormis les réversions qui ont enregistré une diminution de 70,99% par rapport à l'année 2007, les concessions et les révisions ont connu respectivement une augmentation de 86,87% et 3,65%.

Les nouvelles concessions ont porté sur 2 291 dossiers soit 73,81%, tandis que les réversions et les révisions ont concerné 273 et 540 dossiers soit respectivement 8,8% et 17,40%.

Les concessions des pensions d'invalidité des Forces Armées Royales représentent 48,54% du total des pensions d'invalidité concédées, celles des Forces Auxiliaires viennent en second lieu avec 41,51% et enfin les pensions civiles en troisième position avec 9,95%.

Le nombre de dossiers de pensions civiles d'invalidité liquidées au cours de l'année 2008 a atteint 275 contre 564 en 2007, soit une baisse de 51,24% par rapport à l'année précédente.

La CMR a procédé au traitement de 2 829 dossiers d'invalidité (FAR et FA) en 2008 contre 2 124 en 2007, soit une moyenne de 236 dossiers traités par mois.

Le nombre de pensions d'invalidité liquidées au profit du personnel des FAR est passé de 1 310 en 2007 à 1 549 au cours de l'année 2008, soit un accroissement de 18,24%.

Quant au nombre de pensions d'invalidité accordées au personnel d'encadrement et de rang des Forces Auxiliaires, il a connu une augmentation de 57,25% en passant de 814 à 1 280 dossiers dont 951 de nouvelles concessions, 35 réversions et 294 révisions.

6.3.2. Les autres régimes non cotisants

6.3.2.1 Données d'ensemble

La C.M.R. est chargée en vertu des dispositions de la loi 43.95, de la gestion pour le compte de l'Etat, des pensions d'invalidité et des allocations forfaitaires attribuées aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de Libération et à leurs ayants cause.

L'opération de liquidation des dossiers des régimes non cotisants a porté sur 1 899 dossiers en 2008 contre 2 478 dossiers en 2007, soit une moyenne mensuelle de 158 dossiers traités.

La répartition de ces dossiers par nature de liquidation se présente comme suit :

| Dossiers liquidés | 2007 | | 2008 | | Var (08/07) |
|-------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|----------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | |
| Concessions | 136 | 5,49% | 61 | 3,21% | -55,15% |
| Révisions | 165 | 6,66% | 388 | 20,43% | 135,15% |
| Réversions | 2 177 | 87,85% | 1 450 | 76,36% | -33,39% |
| Total | 2 478 | 100% | 1 899 | 100% | -23,37% |

En se référant à l'année 2007, il ressort que les nouvelles concessions et les réversions ont enregistré des diminutions respectives de 55,15% et de 33,39%. Par contre, les révisions ont enregistré une augmentation de 135,15%.

6.3.2.2 Les pensions et les allocations d'anciens résistants

Le nombre des pensions et des allocations d'anciens résistants liquidées au cours de l'année 2008 a atteint 1 853 dossiers contre 2 313 en 2007.

Les dossiers de concession se sont chiffrés à 61 nouvelles pensions en diminution de 55,15% par rapport à l'année précédente.

Pour les allocations forfaitaires, 1 154 dossiers ont été traités dont 52 nouvelles concessions, 791 réversions et 311 révisions, soit une diminution de 21,87% par rapport à 2007.

L'évolution des liquidations des pensions de résistants invalides (PRI) et des allocations forfaitaires (A.F) est retracée dans le tableau suivant :

| | | 2007 | 2008 | Var en % |
|--------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Pensions des Résistants Invalides | Concessions | 46 | 9 | -80,43% |
| | Reversions | 790 | 616 | -22,03% |
| | Révisions | 0 | 74 | |
| | Total | 836 | 699 | -16,39% |
| Allocations Forfaitaires | Concessions | 90 | 52 | -42,22% |
| | Reversions | 1387 | 791 | -42,97% |
| | Révisions | 0 | 311 | |
| | Total | 1 477 | 1 154 | -21,87% |
| Total | Concessions | 136 | 61 | -55,15% |
| | Reversions | 2177 | 1 407 | -35,37% |
| | Révisions | 0 | 385 | |
| Total général | 2 313 | 1 853 | -19,89% | |

6.3.2.3. Régimes en voie d'extinction

Il s'agit des régimes en voie d'extinction (pensions de la Garde Royale, allocations spéciales, aides renouvelables, primes de remplacement, etc.). Le nombre de dossiers liquidés au cours de l'année 2008 a atteint 46 dossiers contre 165 dossiers en 2007.

7. La population de pensionnés

Le nombre global des bénéficiaires de pensions, rentes et allocations gérées par la C.M.R a enregistré un accroissement de 4,27% en passant de 528 368 pensionnés en 2007 à 550 943 pensionnés en 2008.

7.1. Les pensionnés des régimes cotisants

Le nombre global des allocataires de pensions de retraite des régimes des pensions civiles et militaires est passé de 403 066 en 2007 à 411 256 en 2008, soit une augmentation de 2,03%.

Le nombre des pensions de retraite civiles est passé de 213 117 bénéficiaires en 2007 à 218 726 pensionnés à fin décembre 2008, marquant ainsi un accroissement de 2,63%.

Par ailleurs, la population des bénéficiaires des pensions militaires est passée de 189 949 en 2007 à 192 530 pensionnés en 2008, soit une augmentation de 1,36%.

La ventilation des pensionnés par régime est présentée dans le tableau suivant :

| Régimes | 2007 | | 2008 | | Var (08/07) |
|---------------------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | % |
| Régimes des pensions Civiles | 213 117 | 52,87% | 218 726 | 53,18% | 2,63% |
| Régimes des pensions militaires | 189 949 | 47,13% | 192 530 | 46,82% | 1,36% |
| * Pensionnés FAR | 149 484 | 78,70% | 151 063 | 78,46% | 1,06% |
| * Pensionnés FA | 40 465 | 21,30% | 41 467 | 21,54% | 2,48% |
| Total | 403 066 | 100% | 411 256 | 100% | 2,03% |

7.2. Les pensionnés des régimes non cotisants

Le nombre des allocataires des régimes non cotisants est passé de 125 302 en 2007 à 139 687 en 2008 soit une hausse de l'ordre de 11,48 %. Cette augmentation est due à la prise en charge par la CMR de nouvelles pensions exceptionnelles qui sont à la charge de l'État.

La ventilation par régime et par catégorie de bénéficiaires se présente comme suit :



| | Intéressés | Ayants Cause | Total |
|-------------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| 1- Invalidité | 57 321 | 23 347 | 80 668 |
| Pensions civiles | 2 420 | 0 | 2 420 |
| Pensions FAR | 43 695 | 19 626 | 63 321 |
| Pensions FA | 11 206 | 3 721 | 14 927 |
| 2- Résistants | 14 927 | 18 658 | 33 585 |
| Résistants invalides | 10 571 | 11 214 | 21 785 |
| Allocations forfaitaires | 4 356 | 7 444 | 11 800 |
| 3- Pensions Exceptionnelles | 420 | 0 | 420 |
| 4- Autres pensions | 20 033 | 0 | 20 033 |
| Rentes viagères Fondation Hassan II | 2 108 | 0 | 2 108 |
| Avances anciens Ministres | 111 | 0 | 111 |
| Allocation secours régie TABAC | 17 211 | 0 | 17 211 |
| Rentes grands invalides | 603 | 0 | 603 |
| 5- Autres régimes* | 1 718 | 3 263 | 4 981 |
| Total | 94 419 | 45 268 | 139 687 |

* Il s'agit des régimes en voie d'extinction (pensions de la Garde Royale, allocations spéciales, aides renouvelables, primes de remplacement, Rentes Forfaitaires, Pensions de l'ex-Zone Nord, Rentes forfaitaires du Vietnam, Pensions Espagnoles (43%).

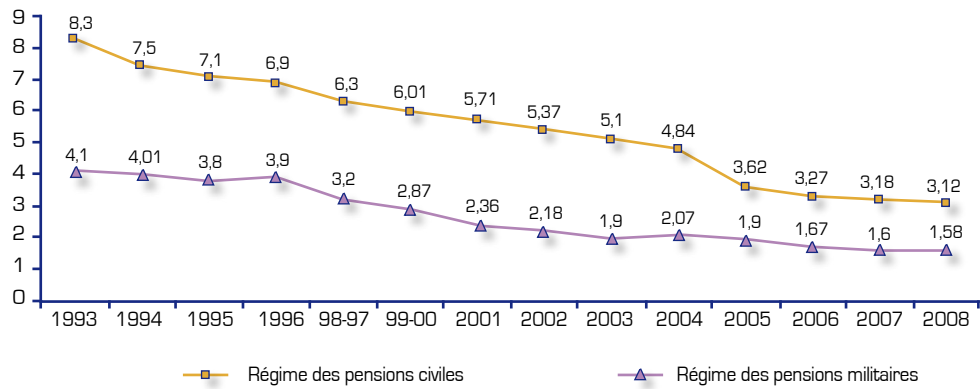
8. Le rapport démographique

Le rapport démographique est un indicateur qui traduit l'évolution des populations des actifs cotisants par rapport à celle des retraités.

En effet, ce ratio, qui indique le nombre d'actifs qui finance la pension d'un retraité, traduit la santé financière des régimes de retraite gérés selon le principe de la répartition

Pour les régimes gérés par la CMR, il y a lieu de constater que le rapport démographique a enregistré au cours des deux dernières décennies une régression continue, comme l'illustre le graphique suivant :

Evolution du rapport démographique des deux régimes



Ainsi, le rapport démographique du régime des pensions militaires, n'a pas cessé de régresser d'année en année en passant de 4 actifs pour un retraité en 1993 à 1,58 en 2008.

Pour le régime des pensions civiles, ce rapport, malgré sa tendance baissière en passant de 8,3 actifs pour un retraité en 1993 à 3,12 en 2008, demeure relativement favorable.



II- RESULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS

1. Les ressources

A fin 2008, le montant global des ressources de la Caisse Marocaine des Retraites a atteint 18 985,16 MDH, contre 17 860,76 MDH en 2007 soit à un taux d'accroissement de 6,3%.

Le tableau ci-dessous, présente la ventilation des ressources par catégorie au cours des deux dernières années. La structure des ressources demeure inchangée par rapport à celle de l'exercice 2007. Les retenues pour pensions de retraite et la contribution de l'Etat avec 72,57% forment la majeure partie des ressources globales de la CMR.

En MDHS

| Catégories des ressources | 2007 | | 2008 | | Var (08/07) |
|--|------------------|-------------|------------------|-------------|----------------|
| | Montant | % | Montant | % | |
| Retenues pour pension de retraite | 6 302,60 | 35,29% | 6 645,38 | 35,00% | 5,44% |
| Contribution du Budget Général (*) | 6 793,56 | 38,04% | 7 132,99 | 37,57% | 5,00% |
| Contribution des CL, EP Détachés et B. Annexes | 651,36 | 3,65% | 686,62 | 3,62% | 5,41% |
| Validations, Rachats et Transfert | 759,37 | 4,25% | 605,37 | 3,19% | -20,28% |
| Revenus du patrimoine, du portefeuille et divers | 2 418,56 | 13,54% | 2 835,38 | 14,93% | 17,23% |
| Contribution au titre des régimes non cotisants | 935,31 | 5,24% | 1 079,42 | 5,69% | 15,41% |
| Total | 17 860,76 | 100% | 18 985,16 | 100% | 6,30% |

(*) Au titre des régimes cotisants y compris la contribution des FAR, FA et SSP

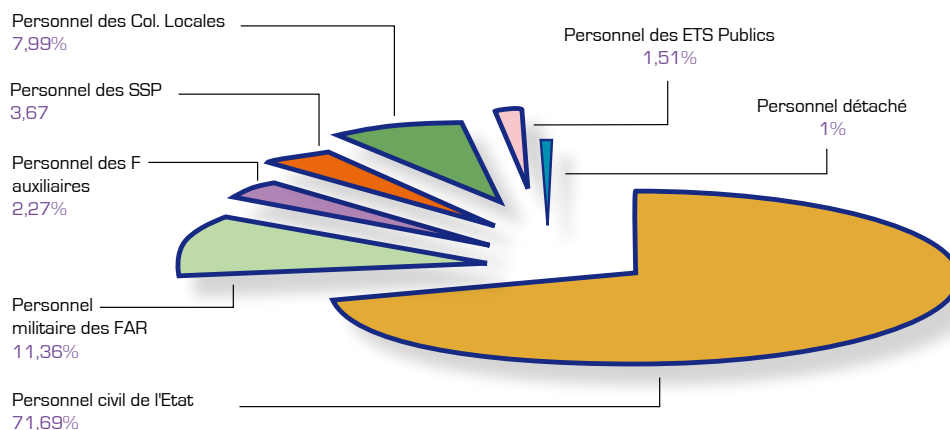
1.1 Les retenues pour pensions de retraite

Les retenues pour pension opérées sur les rémunérations représentent 35% du total des ressources de la Caisse.

Au titre de l'exercice 2008, le montant des retenues pour pensions a atteint 6 645,38 MDH, soit une augmentation de 5,44% par rapport à l'année précédente.

La répartition des retenues selon la catégorie du personnel affilié se présente comme suit :

Répartition des retenues selon les catégories du personnel affilié (en %) en 2008



1.2 Contribution des employeurs

La contribution patronale à savoir celle de l'Etat, des collectivités locales, des organismes de détachement et celles des établissements publics s'élève à 7 819,61 MDH au titre de l'exercice 2008, soit une augmentation de 5,03% par rapport à l'année précédente.

1.3 Autres recettes

La rubrique « revenu du portefeuille » résultant de la gestion financière des fonds de réserves, demeure la composante principale de cette catégorie de recettes. Son montant a atteint en 2008, 2 800,39 MDH contre 2 390,13 MDH en 2007 soit une hausse de 17,16%. En revanche, les montants virés par le RCAR à la CMR au titre des transferts ont diminué de 62,24% en passant de 228,17 MDH en 2007 à 86,16 MDH en 2008.



2. LES CHARGES GLOBALES

2.1 Les dépenses engagées

Les dépenses engagées par la CMR au titre du paiement des pensions au cours de l'exercice 2008 se sont élevées à 14 821,88 MDH soit une hausse de l'ordre de 6,11% par rapport à l'année 2007.

Le tableau ci-après retrace la ventilation des dépenses par régime :

En MDH

| Désignation des régimes | 2007 | | 2008 | | Var |
|---|------------------|---------------|------------------|---------------|---------------|
| | Montant | % | Montant | % | [08/07] |
| 1. Régimes cotisants | | | | | |
| Régime des pensions civiles | 8 842,65 | 63,31% | 9 360,93 | 63,16% | 5,86% |
| Régime des pensions militaires | 4 219,40 | 30,21% | 4 412,54 | 29,77% | 4,58% |
| Total Régimes cotisants | 13 062,05 | 93,51% | 13 773,47 | 92,93% | 5,45% |
| 2. Régimes non cotisants | | | | | |
| Invalidité | 533,54 | 3,82% | 535,06 | 3,61% | 0,28% |
| Anciens Résistants | 260,38 | 1,86% | 258,72 | 1,75% | -0,64% |
| Nouveaux régimes gérés pour le compte de l'Etat | 84,4 | 0,60% | 230,69 | 1,56% | 173,33% |
| Autres régimes | 27,61 | 0,20% | 23,93 | 0,16% | -13,33% |
| Total Régimes non cotisants | 905,93 | 6,49% | 1 048,40 | 7,07% | 15,73% |
| TOTAL GENERAL | 13 967,98 | 100% | 14 821,87 | 100% | 6,11% |

Les dépenses au titre des pensions des régimes cotisants restent prédominantes avec 92,93% du total des dépenses enregistrées en 2008. Les pensions civiles représentent 63,16% des dépenses totales contre 29,77% pour les pensions militaires.

En revanche, les dépenses afférentes aux régimes non cotisants n'ont consommé durant l'exercice 2008 que 7,07% du total des dépenses.

2.2 Les frais de gestion administrative

Il y a lieu de relever que les frais de gestion représentent moins de 1% des recettes de la CMR.

En effet, au cours de l'exercice 2008, le montant des charges d'exploitation liées au fonctionnement de la CMR s'élève à 117,18 MDH contre 130,53 MDH en 2007, soit une diminution de 10,23%. Ces frais sont composés essentiellement des charges de personnel à hauteur de 64,54 MDH suivies des charges externes qui s'élève à 49,58 MDH.

Le montant des frais d'équipement, des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint en 2008, 4,90 MDH soit un accroissement de 1,66% par rapport à l'année précédente.

| Rubriques budgétaires | 2007 | 2008 | Var (08/07) |
|---|---------------|---------------|----------------|
| En MDH | | | |
| Charges de fonctionnement | | | |
| Achats consommés de matières et fournitures | 3,9 | 2,78 | -28,72% |
| Autre charges externes | 63,65 | 49,58 | -22,10% |
| Impôts et Taxes | 0,33 | 0,29 | -12,12% |
| Charges de personnel | 62,66 | 64,54 | 3,00% |
| Total (1) | 130,53 | 117,19 | -10,22% |
| Charges d'équipement | | | |
| Immobilisations incorporelles | 0,3 | | - |
| Immobilisations corporelles | 4,52 | 4,90 | 8,41% |
| Total (2) | 4,82 | 4,90 | 1,66% |
| Total (1) + (2) | 135,35 | 122,09 | -9,80% |

2.3 Le remboursement des retenues

Les remboursements des retenues qui s'élèvent à 26,84 MDH ont enregistré une augmentation de 148,52% par rapport à l'année précédente.

La quote part des remboursements servis au personnel civil représente 86,25 % du total des remboursements de retenues.

La structure des charges au titre du remboursement des retenues au cours de l'exercice 2008 se présente comme suit :

| Rubrique | 2007 | | 2008 | | Tx. Var (08/07) |
|------------------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-----------------|
| | Montant | % | Montant | % | |
| Personnel civil | 9,59 | 88,80% | 23,15 | 86,25% | 141,40% |
| Personnel militaire | 0,34 | 3,15% | 0,75 | 2,79% | 120,59% |
| Personnel des F. Auxiliaires | 0,86 | 7,95% | 2,94 | 10,95% | 241,86% |
| Total brut | 10,8 | 100% | 26,84 | 100% | 148,52% |



3. L'EQUILIBRE FINANCIER

3.1 L'équilibre général

Le tableau Ressources - Emplois de la CMR se présente comme suit :

| Rubriques | 2007 | 2008 | Var (08/07) |
|------------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|
| Ressources globales ⁽¹⁾ | 17 860,76 | 18 985,16 | 6,30% |
| Charges globales ⁽²⁾ | 14 155,73 | 15 488,02 | 9,41% |
| Excédent | 3 705,03 | 3 497,14 | -5,61% |
| Taux de couverture | 126,17% | 122,58% | -3,59%⁽³⁾ |

(1) compte tenu des reprises/provisions et autres produits non courants

(2) y compris les charges des placements admis en représentations des provisions et réserves.

(3) Ecart entre valeurs enregistrées en 2008 et 2007.

L'analyse de la situation financière au terme de l'année 2008 révèle une hausse des charges par rapport à l'année passée de l'ordre de 9,41%. contre un accroissement des ressources de 6,30%.

Le taux de couverture des charges par les ressources est ainsi passé de 126,17% à 122,58%, soit une baisse de 3,59%.

3.2 L'équilibre par régime

| Régimes | Retenues (1) | Contribution patronale (2) | Ressources (3)=(1)+(2) | Charges (4) | Solde (3) - (4) | Tx de Couverture % |
|---------------------------------|-----------------|-------------------------------|---------------------------|------------------|--------------------|-----------------------|
| Régime des pensions civiles | 5 930,72 | 5 494,89 | 11 425,61 | 9 360,93 | 2064,68 | 122,06% |
| Régimes des pensions militaires | 1 276,95 | 2 367,80 | 3 644,75 | 4 412,54 | -767,79 | 82,60% |
| Total | 7 207,67 | 7 862,69 | 15 070,36 | 13 773,47 | 1 296,89 | 109,42% |

Le bilan financier du régime des pensions civiles dégage un taux de couverture de 122,06%, et un excédent financier d'un montant de 2064,68 MDH en 2008.

En revanche, le régime des pensions militaires demeure toujours déficitaire malgré le relèvement de la contribution de l'Etat intervenu en 2006.

Au terme de l'année 2008, ce déficit se chiffre à 767,79 MDH contre 862,83 MDH en 2007. Le taux de couverture des charges par les ressources, avec 82,60% reste en dessous du seuil d'équilibre.

III- BILAN DU PLAN D'ACTION 2008

L'année 2008 constitue la dernière année du plan stratégique quinquennal 2004-2008 qui repose sur cinq axes stratégiques.

Les réalisations du plan d'action 2008 par axe peuvent être résumées comme suit :

1. L'AXE FINANCIER

Les actions retenues dans cet axe portent sur les moyens de pilotage actuariel et financier des régimes permettant d'assurer la pérennité des régimes de retraite ainsi que l'amélioration du recouvrement.

1-1 Pilotage actuariel des régimes

En vertu des dispositions de l'article 4 du décret n°2.95.749 du 8 Rajeb 1417 (20 novembre 1996) pris pour l'application de la loi n° 43-95 portant réorganisation de la Caisse Marocaine des Retraites, les services de la Caisse ont élaboré le bilan actuariel du régime des pensions civiles au titre de l'exercice 2008.

L'élaboration du bilan actuariel nécessite la réalisation des projections démographiques et financières sur la base d'hypothèses d'évolution des principaux paramètres qui conditionnent le fonctionnement du régime et ce, pour évaluer les engagements en matière de retraite ainsi que les recettes prévisionnelles du régime.

Le bilan actuariel analyse l'évolution du régime dans l'optique des seuls engagements pris à l'égard des affiliés et des retraités et des ayants cause actuellement présents dans le régime (évaluation en groupe semi fermé).

Valorisation des engagements

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la valeur actuelle probable des prestations s'élève en groupe semi fermé à 526 milliards de DHS contre 498 milliards de DHS au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,56%.

En milliards de DHS

| VAP prestations * | 31/12/2007 | 31/12/2008 | Ecart |
|---------------------------|------------|------------|--------------|
| Retraités et ayants cause | 116 | 123 | 5,70% |
| Actifs | 382 | 403 | 5,51% |
| Total | 498 | 526 | 5,56% |

* VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi fermé représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveau entrants). Ces flux intègrent les droits passés et futurs.



Valorisation des ressources

La valeur actuelle probable des ressources a, quant à elle, enregistré une progression de 3% par rapport à l'année 2007.

En millions de DHS

| | 31/12/2007 | 31/12/2008 | Ecart |
|----------------|------------|------------|-------|
| VAP ressources | 108 949 | 112 215 | 3,00% |

Réserve de prévoyance

La réserve de prévoyance a atteint à fin 2008, 56 608 millions de DHS soit un accroissement de 4,74% par rapport à l'année 2007. Elle est ventilée comme suit :

En millions de dirhams

| Réserve de Prévoyance | 54 045 | 56 608 | 4,74% |
|-----------------------|--------|--------|---------|
| Disponibilité | 47 011 | 52 715 | 12,13% |
| Départ volontaire | 3 330 | 1 382 | -58,50% |
| Déficit militaire | 3 703 | 2 511 | -32,19% |

L'engagement net non couvert

L'engagement net non couvert qui correspond à la différence entre la Valeur Actuelle Probable des ressources majorée de la réserve de prévoyance et la Valeur Actuelle Probable des prestations, s'établit à 356,846 Milliards de dhs en aggravation de 6,52% par rapport à l'exercice précédent.

En millions de DHS

| Engagement net non couvert* | 31/12/2007 | 31/12/2008 | Variation |
|-----------------------------|------------|------------|-----------|
| Total | -335 006 | -356 846 | 6,52% |

* Non couvert ni par les cotisations futures ni par le fonds existant.

Au niveau des indicateurs actuariels, le tableau ci-dessous fait apparaître une baisse des taux de préfinancement et de couverture des droits acquis respectivement de 0,58% et 0,32%.

| | 31/12/2007 | 31/12/2008 | Ecart |
|---------------------------------|------------|------------|--------|
| Taux de préfinancement* | 32.70% | 32,12% | -0,58% |
| Taux couverture droits acquis** | 13.50% | 13,18% | -0,32% |

* Ratio de la valeur de la réserve de prévoyance et de la valeur actuelle probable des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations

** Ratio de la valeur de la réserve de prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis

Bilan actuariel 2008

Le bilan actuariel du régime en 2008 peut être résumé comme suit :

| | En millions de dhs | | |
|----------------------------------|--------------------|------------|-----------|
| En millions de dhs | 31/12/2007 | 31/12/2008 | Evolution |
| VAP Prestations | 498 000 | 525 669 | 5,56% |
| Droit acquis total | 400 196 | 429 606 | 7,35% |
| Droits actifs | 283 971 | 306 754 | 8,02% |
| Droits acquis retraités | 77 139 | 84 212 | 9,17% |
| Droits acquis départ volontaire | 39 086 | 38 640 | -1,14% |
| Droits futurs | 97 804 | 96 063 | -1,78% |
| VAP Ressources | 108 949 | 112 215 | 3,00% |
| Réserve de Prévoyance | 54 045 | 56 608 | 4,74% |
| Disponibilité | 47 011 | 52 715 | 12,13% |
| Départ volontaire | 3 330 | 1 382 | -58,50% |
| Déficit militaire | 3 703 | 2 511 | -32,19% |
| Engagement net non couvert | -335 006 | -356 846 | 6,52% |
| Horizon de viabilité | 2 020 | 2 020 | |
| Taux de préfinancement | 32,70% | 32,12% | -0,58%* |
| Taux de couverture droits acquis | 13,50% | 13,18% | -0,32%* |

* Il s'agit d'écart entre les valeurs enregistrées en 2008 et 2007.

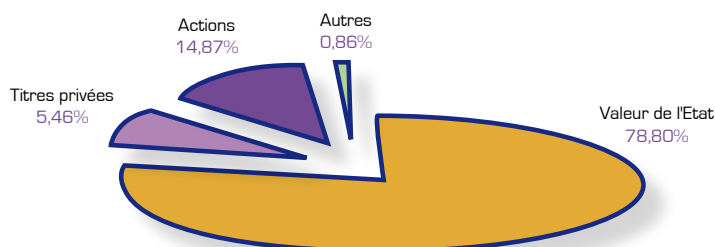


1-2 Pilotage financier des régimes

Au niveau du pilotage financier, il convient de mentionner que le montant total des ressources supplémentaires a atteint en 2008 malgré la régression du niveau de l'excédent technique du régime des pensions civiles, 5,7 Milliards de Dirhams ce qui a porté l'encours du fonds de réserves à 52,7 Milliards de Dirhams, soit un accroissement de 12% par rapport à l'année 2007.

L'emploi de ces réserves par classe d'actifs, schématisées dans le graphique ci-dessous, est marqué par la prédominance des emplois en valeurs de l'Etat et celles jouissant de sa garantie qui représentent 84,26% du total des réserves.

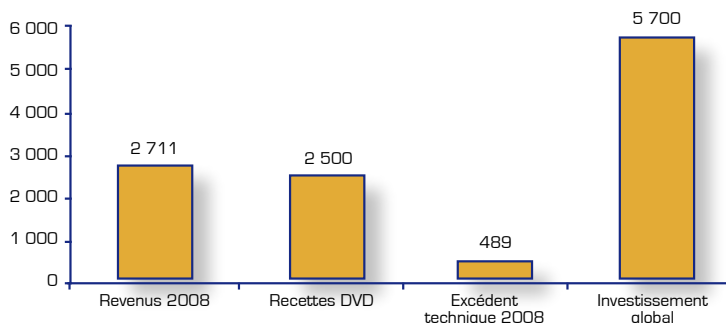
Répartition du portefeuille par classes d'actifs en 2008



La ventilation des ressources fait ressortir la prédominance des revenus financiers dégagés par l'activité de la gestion de portefeuille qui dépassent, pour la troisième année consécutive, le montant du résultat de l'excédent technique des régimes.

En effet, les revenus financiers des portefeuilles au titre de l'année 2008 ont rapporté 2,7 milliards de dirhams de ressources contre un excédent technique de 489 millions de dirhams majoré de l'indemnité de départ volontaire à la retraite (2,5 milliards de dirhams dont 500 millions de dirhams afférents à l'exercice 2007 encaissés en janvier 2008).

Répartition de l'investissement par nature de ressources
(en millions de dirhams)



La valeur du marché des réserves constituées et investies sur le marché financier à fin 2008 est de l'ordre de 56,58 milliards de dirhams, soit une plus value latente de 3,95 milliards de dirhams.

En terme de valeur du marché, l'encours des réserves constituées représente 3,7 fois la moyenne des prestations des régimes de pensions civiles servies au cours des trois derniers exercices.

1-3 Etudes et projets avec les partenaires

La CMR a mené au cours de l'année 2008 des études actuarielles pour évaluer l'impact financier de quelques propositions de projets gouvernementaux, notamment :

- l'impact de relèvement de la pension minimale de 500 dh/mois à 600 dh/mois sur les équilibres financiers des régimes gérés par la CMR ;
- l'impact du nouveau barème de l'IR mis en application dès le mois de janvier 2009 sur les pensionnés de la fonction publique.
- l'impact d'une éventuelle opération du départ volontaire au profit des fonctionnaires classés aux échelles 1 à 6;
- l'impact d'une éventuelle opération du départ volontaire au profit du personnel de la SNRT;
- l'impact sur les équilibres financiers de la CMR en cas d'amendement du statut des Administrateurs du Ministère de l'Intérieur (agents d'autorité).

1-4 Réforme du secteur de la retraite au Maroc

Il convient de rappeler que la CMR a continué en 2008 à prendre part aux travaux de la commission technique chargée du secteur de la retraite au Maroc. Cette commission, pilotée par la DAPS, exerce son mandat sous la tutelle de la Commission nationale qui est présidée par Monsieur le Premier ministre.

Les travaux de la commission technique au titre de l'exercice 2008 ont été concrétisée par le lancement de l'étude de la réforme globale du système de retraite national qui a été confiée, suite à un appel d'offres international, à un bureau d'étude étranger.



La CMR a tenu plusieurs réunions avec les experts du bureau d'étude dans le cadre des travaux de la première phase de l'étude relative à la modélisation, aux hypothèses, à la collecte et aux retraitements des données. Cette étape constitue un préalable incontournable pour l'établissement d'un diagnostic de la situation actuelle des régimes de retraite au Maroc.

1-5 Recouvrement des recettes et des créances

1-5-1 Transfert RCAR – CMR

Concernant l'apurement des arriérés du transfert des droits à pension du RCAR à la CMR, cette dernière a poursuivi, durant l'année 2008, ses efforts de relance vis-à-vis du RCAR pour activer le transfert des instances en matière de livrets individuels des agents titularisés avant le 31-12-2005.

Cette opération a permis, durant l'exercice en cours, le transfert d'un montant de 86,16 Mdhs.

1-5-2 Travaux d'assainissement des bases de données des « autres recettes » et des « ordres de virement » :

Les travaux d'assainissement des bases de données des « autres recettes » et des « ordres de virement » des collectivités locales au titre des cotisations pour pension pour la période allant de 1990 à 1995, se sont poursuivis. A fin décembre 2008, 306 communes ont fait l'objet d'émissions d'ordres de versement pour un montant global de 43 MDHS

Quant à l'opération du recouvrement des arriérés au titre des cotisations des personnels détachés, le projet de reconstitution de l'historique des bases de données relatives aux affiliations et aux cotisations de cette catégorie d'affiliés a abouti jusqu'à fin 2008 aux résultats suivants :

- la reconstitution de la base de données retraçant la carrière de 1 585 détachés suite aux efforts déployés en concertation avec les services des ressources humaines des organismes d'origine, notamment les départements ministériels, pour la production et l'envoi des documents administratifs du personnel détaché ;
- la prise en charge de 125 958 états de cotisations au titre des versements mensuels pour pension effectués par les organismes de détachement entre 1990 et 2005.
- la relance des organismes de détachement et des détachés pour le règlement des cotisations dues. Un montant de 1,6 MDH a été recouvert suite aux règlements effectués par 10 organismes de détachement.

2- L'AXE PROCESSUS & ORGANISATION

2-1 Gestion des affiliations

L'opération de la fiabilisation des bases de données des personnels civils de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics et des Forces Auxiliaires entamée depuis plusieurs années s'est poursuivie en 2008.

Pour les collectivités locales, 6.854 déclarations d'affiliation ont été prises en charge sur un total de 6.958, soit un taux de réalisation de 98%.

S'agissant de l'activité de mise à jour de la base de données des affiliations, sur les 54 189 documents reçus relatifs au suivi de la carrière administrative des affiliés (arrêtés de promotion, d'interruption, de mise en disponibilité, de mutation...), 51 477 pièces ont été exploitées et saisies, soit un taux de prise en charge de 95%.

Pour les établissements publics, il a été procédé jusqu'à fin décembre 2008 à la mise à jour automatique du fichier des affiliés des organismes suivants : l'ONEP, l'ANCFCC, l'IAM, Poste Maroc, l'Entraide Nationale et la CMR. Le personnel de ces établissements représente 68% de l'effectif total des affiliés relevant des établissements publics affiliés à la CMR.

Pour le personnel des Forces Auxiliaires, le projet de certification de la base de données «affiliation» est structuré en 4 phases dont la première a été complètement finalisée en juillet 2008. Elle concerne l'opération de confrontation des données CMR et de l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires qui s'appuie sur les fiches individuelles et les pièces justificatives.

Pour le personnel civil de l'Etat, le projet d'échange automatisé des données est opérationnel pour les départements du Commerce et l'Industrie, de l'Economie et des Finances, de la Modernisation des Secteurs Publics, de l'Education Nationale, de l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement de l'espace, de l'Equipement et du Transport, de la Santé et de la Justice. Il est en cours de réalisation pour l'Enseignement Supérieur, l'Agriculture et la Pêche Maritime.

2-2 Suivi des cotisations

Un système d'échange de données informatiques pour la prise en charge et le suivi des versements individuels du personnel des collectivités locales est en cours d'étude. Ce projet permettra de faciliter le suivi du recouvrement des cotisations de cette catégorie de personnel.

A signaler que le système de transfert automatique des données relatives au suivi des versements globaux des cotisations du personnel des collectivités locales a été mis en œuvre par la TGR, en collaboration avec les services de la Caisse, et ce, à partir du mois de janvier 2008.

Sur 13 532 états de cotisations reçus, validés et pris en charge par les gestionnaires de compte, 11 615 états ont fait l'objet de confrontation, soit 86% des états reçus, dont la quasi-totalité concerne les états complémentaires des années 2006 et 2007. Ainsi, 8 755 états ont été validés définitivement et 2 860 ont fait l'objet de rejet.

Par ailleurs, la prise en charge des montants individuels des rachats et des validations du personnel des collectivités locales par la CMR a concerné, dans une première phase, 89 478 affiliés sur un total de 90 000 soit un taux de réalisation de 99%.

2-3 Liquidation des pensions

Au cours de l'année 2008, la CMR a reçu 34 158 dossiers de pensions dont 34 154 dossiers ont été concédés, soit un taux de réalisation de 99%.

2-4 Paiement des pensions

L'objectif principal de l'axe paiement consiste en le renforcement du dispositif de contrôle de paiement. A ce titre, le plan d'action 2008 a prévu plusieurs projets relatifs au contrôle de paiement dont les principales réalisations concernent les actions suivantes :

- le rapprochement des montants bruts des pensions avec la base de données « droit » et la base de données « paiement »;
- la réinitiation des précomptes sur pensions qui ont cessé d'être opérés.
- le redressement des incohérences entre le montant des allocations familiales servies, le nombre d'enfants inscrits et le nombre d'enfants à charge.

2-5 Gestion du patrimoine immobilier

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration relative à la cession d'une partie du patrimoine immobilier de la Caisse, il a été procédé en 2008 à la cession de 74 appartements et de 4 magasins sur un total de 81 appartements en copropriété et de 13 magasins, soit un taux de réalisation de 82%.

Les recettes générées au 31 décembre 2008 par cette opération se sont élevées à 25,76 MDHS.

2-6 Comptabilité

Les états de synthèse comptables relatifs à l'exercice 2007 audités et certifiés par un cabinet d'audit ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa réunion de mai 2008.

Pour se conformer au nouveau plan comptable des caisses de retraite, une série d'actions à mettre en œuvre a fait l'objet d'une programmation par les structures concernées selon un calendrier préétabli. Un projet de manuel d'organisation et des procédures comptables préliminaires est en cours d'élaboration.

De plus, des actions de formation assurée par un cabinet externe sur les normes comptables internationales (IFRS) ont été menées.

2-7 Système d'information

L'année 2008 a été marquée par le lancement ou la poursuite de plusieurs projets notamment :

- 1- la poursuite de l'étude du schéma directeur du système d'information devant définir le futur système d'information de la CMR pour les cinq années à venir (2008-2012) et la mise en œuvre de ses recommandations. Les deux premières phases de cette étude ont été finalisées, à savoir le diagnostic du Système d'Information (SI) actuel, le recensement des besoins et l'orientation stratégique du SI cible sur la base d'un benchmarking varié ;
- 2- l'élaboration et la mise en œuvre d'une convention générale d'échange de données avec le Centre National de Traitement (ex PPR) ;
- 3- la mise en place d'un système de révision automatique des pensions de retraite en vue d'améliorer la qualité de service, l'optimisation de la production et la réduction des frais de gestion ;
- 4- le développement du portail électronique de la CMR orienté «Services On line». Un CPS relatif à l'étude de définition de la stratégie e-CMR en matière d'offres de services électroniques a été élaboré et validé en juin 2008 ;
- 5- la réalisation de la première phase relative à la conception technique et fonctionnelle du futur centre d'appel téléphonique ;
- 6- la poursuite de la mise en œuvre de la politique de sécurisation du système d'information dans le cadre du projet piloté par le Ministère de l'Economie et des Finances qui vise :
 - la mise en place d'une politique globale de sécurisation des systèmes d'information de l'ensemble des Directions du Ministère et des organismes sous tutelle ;
 - la mise en place d'un centre de back up de l'ensemble des centres informatiques de ces départements.

2-8 Contrôle de gestion, programmation et budget

Dans le cadre du contrat plan Etat/CMR, un rapport détaillé sur les réalisations du Contrat Plan au titre du dernier trimestre 2007 a été réalisé et a fait l'objet d'une évaluation par le comité de suivi (CMR/MEF).

En plus du système de reporting mensuel sur les activités de traitement de dossiers -liquidation, concession et paiement- mis en place par le service du contrôle de gestion et qui s'appuie essentiellement sur les données du système décisionnel « Business Object » (BO), il a été procédé à l'enrichissement des outils de reporting à travers la conception de tableaux de bord opérationnels (TBO).

Concernant le volet programmation, l'année 2008 a été marquée par l'élaboration du nouveau plan de développement stratégique triennal 2009-2011 et d'une charte de management de projets basée sur la démarche «PMI : Project Management Institutue».



2-9 Audit et organisation

L'année 2008 a été marquée par la prédominance du chantier de formalisation des activités de la CMR qui a permis le maintien d'un taux de formalisation autour de 80% et l'actualisation de 4% des procédures déjà formalisées.

Dans la perspective d'instaurer une démarche qualité au sein de la CMR, un projet de cartographie des processus a été initié et une option a été faite pour l'acquisition d'une solution progicielle de gestion du référentiel d'organisation.

Dans le cadre du renforcement du contrôle interne, l'année 2008 a été marquée par l'élaboration de la cartographie des risques.

3. L'AXE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES INTERNES

Conscient du rôle important du capital humain dans la réalisation des objectifs de la Caisse, une étude a été lancée pour la mise en place d'un plan de formation triennal à la C.M.R.

Par ailleurs, l'année 2008 a été marquée par la réalisation du plan de formation du personnel qui s'articule autour des thèmes suivants :

- Management par les processus;
- Top management;
- Du contrôle de gestion au pilotage de la performance ;
- Finance & Comptabilité;
- Nouvelles tendances des technologies de l'information ;
- Informatique bureautique.

En ce qui concerne la gestion et le développement des ressources humaines, les opérations réalisées à ce titre sont ventilées comme suit :

| Opération | Effectif |
|---|----------|
| Recrutement | 15 |
| Recrutements d'agents occasionnels en qualité de titulaires | 3 |
| Titularisation des stagiaires | 29 |
| Reclassement | 6 |
| Nomination de responsables | 2 |

4. L'AXE CLIENT

4-1 Qualité de service

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations offertes à ses affiliés et pensionnés, la CMR s'est engagée à travers son plan d'action stratégique 2004-2008 à développer un réseau régional de proximité lui permettant de s'ouvrir sur son environnement et de satisfaire directement ses usagers dans les régions retenues.

A cet effet, le Conseil d'Administration a approuvé la création à l'horizon 2008 de six délégations régionales.

L'année 2008 a été marquée par l'ouverture d'une représentation régionale à Casablanca.

Au cours de l'exercice 2008, les délégations régionales de la CMR ont reçu 233.918 visites contre 225 032 en 2007, soit un accroissement de l'ordre de 3,95%. En revanche, le nombre de visiteurs physiques aux services centraux de la CMR a baissé en 2008 de 14% par rapport à l'année précédente. Cette réduction est due « essentiellement » à la mise en place des sept délégations régionales.

Le recours massif des affiliés et des pensionnés aux services des délégations régionales s'explique par l'offre de multiples prestations telles que la livraison sur place des attestations de pension, de précompte, de virement, des états de liquidation.

En parallèle à l'accueil des visiteurs, les délégations régionales contribuent à la promotion et à l'amélioration de l'image de marque de la CMR à travers l'implication, le renforcement des relations de partenariat et de collaboration avec les partenaires régionaux que ce soit avec les autorités locales, les administrations régionales ou les associations des retraités ainsi que la participation aux différentes manifestations organisées par les instances régionales.



4-2 Prévoyance sociale complémentaire

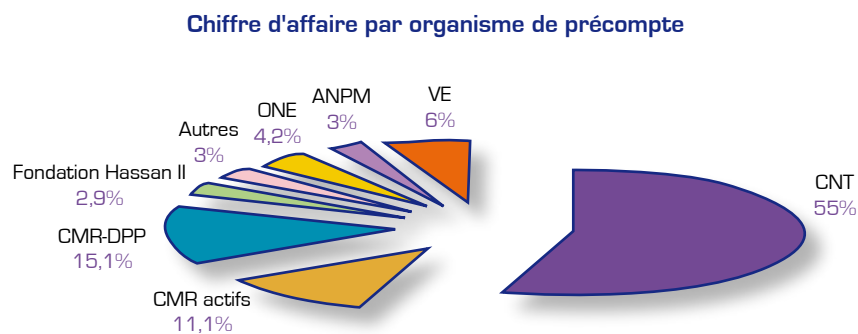
Plusieurs actions de commercialisation et de communication concernant le régime complémentaire ATTAKMILI ont été menées, à savoir :

- la diffusion des communiqués dans quelques journaux marocains en vue d'informer les lecteurs sur le produit et sur les réalisations en matière de revalorisation des cotisations au régime Attakmili au titre de l'année 2007 ;
- la mise en place d'un réseau de distribution à travers les délégations régionales de la CMR ;
- l'organisation d'une campagne de communication en faveur du personnel du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies ;
- l'organisation d'une journée d'information à la Direction Générale des Services Sociaux des FAR et à la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Le chiffre d'affaires du régime complémentaire a atteint au 31/12/2008, 7 804 241,45 dhs soit une évolution de 127% pour un nombre global de 948 affiliés dont 264 nouvelles affiliations en 2008.

Le montant des cotisations mensuelles au mois de décembre 2008 a atteint 401 292,5 dhs soit une augmentation de 39,7% par rapport à la même période de l'année 2007.

Le graphique suivant décrit la composition du chiffre d'affaires par organisme de précompte au 31 décembre 2008 :



Les précomptes du salaire qui sont effectués par le Centre National des Traitements (ex Paierie Principale des Rémunération) restent prédominant avec 55% du chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2008 suivis de ceux effectués par la CMR (Actifs et Division des paiements des pensions pour les retraités) avec 26,2% du chiffre d'affaires et de ceux effectués par l'ONEP, ANPME et de la Fondation Hassan II avec 10,1%.

En terme de réalisation au titre de l'exercice 2008, le service Attakmili a préparé un bilan documentaire récapitulant les actions réalisées pour la promotion du régime Attakmili durant les 3 années (2005-2007). Ce bilan a servi à la réalisation de l'étude comparative entre le produit Attakmili et les autres produits de retraite complémentaire individuels disponibles sur le marché. Cette étude a permis, en outre, de dégager un diagnostic du produit Attakmili en vue d'en faire ressortir l'attractivité.

Le taux de rendement distribué est de l'ordre de 8.66%. Un montant de produits financiers nets de 480 553,77 dirhams a été réparti selon l'effort contributif de chaque affilié.

Par conséquent, les gains cumulés (2006, 2007 et 2008) ont atteint un montant de 685 270 dirhams.

5. L'AXE OUVERTURE SUR L'ENVIRONNEMENT

L'année 2008 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs projets de communication externe et interne.

Domaine de la communication externe

L'effort de communication de la CMR sur la thématique de la réforme a été matérialisé, par l'organisation les 25 et 26 février 2008 en collaboration avec la CIMR et le RCAR, de deux journées d'études sous le thème « Financement des Retraites : entre Solidarité Collective et Responsabilité Individuelle ».

Cette manifestation, qui s'inscrit dans la dynamique d'échange et de dialogue instaurée par le gouvernement en vue de préparer et accompagner la réforme du système de retraite, a réuni des experts de haut niveau émanant de divers horizons tels la Banque Mondiale, l'Organisation Internationale du Travail, des Universités françaises, le Centre d'études de l'emploi....

Les travaux de ces deux journées ont fait l'objet de suivi par les organes de presse écrite et audio-visuelle nationale.

De plus, la CMR a été appelée à participer aux travaux des deux journées d'étude organisées par le Ministère de l'Economie et des Finances au profit de la Commission des Finances et du Développement Economique du Parlement au sujet de l'état d'avancement des travaux de la réforme du système national de retraite.

A l'instar des trois autres caisses nationales de retraite, la CMR, a présenté un exposé qui a porté sur le diagnostic des régimes de retraite qu'elle gère et sur les pistes de réforme possibles.

Quantification de l'activité du domaine de la Communication Externe

| Relations publiques | Nombre d'événements ou de supports produits |
|--|---|
| Journées d'étude | 01 |
| Relations avec la presse | |
| Conférences de presse | 1 |
| Presse télévisée (TVM et 2M) | 5 |
| Presse radiophonique | 15 |
| Presse écrite : | |
| • Communiqués | 20 |
| • Articles de presse initiés par la DC | 158 |
| • Interviews | 14 |
| • Droit de réponse | 02 |
| Relations avec les Associations des Retraités | |
| Constitution d'une base de données | 118 Associations |
| Visites d'encadrement des Associations | 6 |
| Lettres d'information | 750 |

Domaine de la communication interne

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche de décloisonnement et de travail en réseau, le Comité des Correspondants de Communication Interne (3CI), a tenu plusieurs réunions en 2008 qui ont été consacrées à l'examen des moyens et des actions à mettre en œuvre pour renforcer la culture d'entreprise .

L'information étant à la base de la communication, plusieurs bulletins internes et revues de presse sont diffusés via Intranet de façon régulière. L'utilisation de la messagerie électronique pour la diffusion de notes de services et d'informations de toutes sortes (stratégie ; projets ; événements...) demeure un levier efficace et moderne pour la promotion et l'instauration des valeurs de la CMR : performance, qualité de service et transparence.

La culture de partage des informations avec le personnel basée sur les principes de l'évaluation des réalisations des projets retenus dans le plan stratégique de la CMR a été au centre des préoccupations des cadres de la CMR lors de la journée des cadres organisée en 2008.

Elaboration et diffusion des supports de communication interne de la CMR

| Supports de Communication Interne | Nombre de supports réalisés |
|--|-----------------------------|
| Bulletin informationnel interne (FLASH INFOS & CMRISTE). | 51 |
| PRESS BOOK (revue de presse). | 8 |
| Comptes rendus des réunions du Comité Directeur. | 3 |